

Assurance-récolte

Comme l'a mentionné le député d'Assiniboia, les mesures législatives devraient prévoir un programme en cas de désastre ou d'urgence. A en juger par ce qui s'est passé dans la région de rivière de la Paix cette année, ce genre de demande est justifié. Je songe à un programme en cas de désastre ou d'urgence qui serait administré dans des régions comme la région de rivière de la Paix. J'ai eu des discussions avec le ministre de l'Agriculture à ce sujet, et je crois que ce que le gouvernement a fait jusqu'ici a été parfois entièrement inacceptable. Les agriculteurs de la région de rivière de la Paix ont connu des mauvaises récoltes à cause de l'emplacement et du climat plus souvent que toute autre région du pays.

A mon avis, le programme d'assurance-récolte qu'on nous présente, même avec l'amendement que le gouvernement y a apporté, n'apaisera pas les craintes des agriculteurs. On devrait envisager sérieusement une compensation spéciale pour les cultures qui sont endommagées sous la neige. On devrait peut-être payer jusqu'à 50 p. 100 de la valeur de la récolte quand elle est endommagée sous la neige. Le ministre sait, j'en suis certain, que, même si une récolte est endommagée par la neige et que l'agriculteur puisse en récupérer une partie au printemps, sa qualité et son poids ainsi que sa valeur marchande ont diminué. Il y aurait certainement lieu d'établir un certain programme en cas de désastre ou d'urgence dans ces cas. Je crois qu'un tel programme pourrait être mis au point, et je ne crois pas qu'il influencerait tellement sur l'assurance-récolte. Si le programme d'urgence était bien amené, l'assurance-récolte resterait la première forme d'assurance. Je crois que le ministre devrait étudier sérieusement cette suggestion.

Comme je l'ai déjà mentionné, tout l'accent est mis dans le bill sur la disposition prévoyant un autre 25 p. 100 de primes. Ce domaine semble servir de fondement aux assertions du gouvernement voulant que le programme, s'il fonctionne, fonctionnera. Le gouvernement va tout simplement investir plus de deniers publics dans le domaine de l'assurance en croyant que, ce faisant il le rendra plus acceptable. De nouveau je déclare en douter. Tous les investissements de ce genre que nous avons effectués jusqu'ici dans le cadre de programmes n'ont pas eu tellement de répercussions.

● (1650)

En terminant, monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre de l'Agriculture tiendra compte de certaines questions que j'ai soulevées. Il est très important de doter l'agriculture d'une orientation, parce que jusqu'à maintenant nous n'avons réussi qu'à tirer parti des malheurs des autres. L'assurance-récolte est l'un des domaines présentement à l'étude dans le cadre d'une politique agricole globale, mais ce n'est qu'un petit domaine, quoique nécessaire. Comme je l'ai déjà dit, l'assurance est cruciale dans le domaine agricole, comme dans toute autre profession. J'espère que les suggestions que j'ai faites cet après-midi seront portées à l'attention du ministre. Lorsque cette mesure législative sera confiée au comité, j'espère recevoir quelques réponses à ces questions, et peut-être pourrions-nous travailler de

[M. Murta.]

concert au sein du comité afin d'en faire une mesure plus acceptable et plus facilement adaptable à l'agriculture au Canada.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je dirai tout de suite que c'est avec grande impatience que je désirais participer à ce débat, au nom des agriculteurs de ma circonscription. Je crois que je me dois de faire cette intervention, car j'avais pris l'engagement formel de le faire, comme j'ai d'ailleurs en l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises au comité.

Étant donné que le ministre, comme toujours, est à la Chambre lorsqu'il s'agit de questions agricoles importantes, je voudrais faire certaines observations que m'ont suggérées les agriculteurs de ma circonscription, de même que les associations agricoles avec lesquelles j'entretiens des contacts très réguliers. Et grâce à ces rencontres, j'ai réussi à obtenir certaines informations très utiles. Il m'arrive souvent d'ailleurs de recevoir de bons conseils de certains collègues qui s'y connaissent plus que moi en agriculture, mais je crois que c'est de cette façon que je peux le mieux rendre service à ceux que je représente à la Chambre.

Je vois le député de Richelieu (M. Côté) qui me jette un coup d'œil. Il est vrai que, de temps à autre, je le consulte, comme je consulte également le député conservateur progressiste de Kent-Essex (M. Danforth). Au fait, tous deux m'ont souvent donné d'excellents conseils et d'excellentes informations, et je profite de l'occasion pour les en remercier.

Je me réjouis également de la présence d'un député de l'est. J'avais, il y a un an, demandé au premier ministre (M. Trudeau) s'il envisageait la possibilité de nommer un ministre d'État responsable au ministère de l'Agriculture, pour représenter l'est du pays, considérant que les problèmes agricoles, d'une région à l'autre du pays, étaient fort différents, et je me rends compte qu'après l'élection du 30 octobre, nous avons non seulement un ministre d'État, mais un ministre qui réside dans l'est et qui, naturellement, va mieux comprendre les problèmes de l'est. D'autre part, je crois que l'ouest ne peut quand même pas en être scandalisé, puisque le ministre responsable de la Commission canadienne du blé (M. Lang) est de l'ouest. Donc, je crois que la répartition est assez équitable.

Monsieur le président, j'aimerais traiter de la participation du gouvernement fédéral, qui défraiera 50 p. 100 des primes. Je pense que le changement qui se produit cette année, à l'effet que les provinces n'auront que l'administration à défrayer, était souhaitable. Cela représente un avantage considérable pour les provinces, et je me dois de favoriser l'adoption de ce projet de loi, à l'instar de tous les autres députés.

Je voudrais aussi inviter l'honorable ministre, compte tenu des informations que j'ai obtenues, comme je le disais tantôt, à discuter des possibilités d'effectuer certains changements qui, à mon avis, sont nécessaires.